

# CRÉATION D'UN HÔTEL DE VILLE

Prieuré 2/2A



L'actuel bâtiment du Prieuré connaît de sérieux problèmes au niveau de la structure portante (risque d'écroulement de certains planchers) et des équipements (chauffage et sanitaires défectueux). La résolution de ces derniers étant extrêmement coûteuse, la Municipalité a développé une stratégie d'optimisation des surfaces administratives afin de créer un lieu central d'accueil et d'information de la population pulliérane.

Pour mener à bien la rénovation de ce monument historique :

- *Le restaurant du Prieuré sera réaménagé dans l'immeuble communal de l'av. du Prieuré 1 dans les locaux aujourd'hui occupés par l'Office de la population.*
- *Les locaux de production et de stockage de la Cave communale seront rassemblés à Rochettaz, dans l'ancien cantonnement militaire (STPA) actuellement désaffecté et dont l'usage a été cédé par l'Armée à la Ville de Pully.*
- *Quant aux activités commerciales de la vigne, le bâtiment communal sis à l'av. du Prieuré 4 est idéalement placé pour y accueillir un espace de dégustation et de vente, qui sera opérationnel début 2018.*

A la fin de la rénovation, l'Hôtel de ville regroupera le greffe municipal, les naturalisations, les finances, l'office de la population, les affaires sociales, etc (soit la Direction de l'administration générale et des finances – y compris les services des ressources humaines, de l'informatique, de la communication – et la Direction de la jeunesse et des affaires sociales – y compris la Fondation de l'enfance et de la jeunesse).

Photos - Images (à titre indicatif)

Plans

Documents de référence

🕒 Dernière mise à jour 07.02.2019

## FICHE TECHNIQUE

### TYPE

Requalification des espaces publics.  
Bâtiments publics

### ÉTAT

Désignation du projet lauréat pour l'Hôtel de ville et l'ArchéoLab

### RÉALISATION DES TRAVAUX

Horizon 2020

### RÉFÉRENCES

Direction de l'urbanisme et de l'environnement -  
021 721 31 11

## GRANDES ÉTAPES

### SEPTEMBRE 2018

Approbation du préavis N°12  
Requalification du site du Prieuré et de la Villa romaine - Demande de crédit d'étude.

### DÉCEMBRE 2017

Proclamation des résultats du concours

### FÉVRIER 2017

Lancement du concours d'architecture

### NOVEMBRE 2014

Approbation du préavis N°22  
"Création d'un Hôtel de ville  
Assainissement et extension de la Villa romaine - Requalification des espaces publics - Elaboration d'un plan de quartier - Organisation d'un concours de projet d'architecture"

### NOVEMBRE 2013

Communication au Conseil communal N°17  
"Rénovation du site du Prieuré, assainissement et extension du Musée de la Villa romaine - Ouverture d'un compte de crédit d'études pour les dépenses d'investissement du patrimoine administratif"

### SEPTEMBRE 2013

Préavis d'intention N°13  
"Rénovation du Prieuré - Bâtiments administratifs sis à l'av. du Prieuré 2 et 2A"

## VOTRE AVIS

[Des questions ? Des commentaires ?](#)  
[Écrivez-nous !](#)

Protection des données



SUIVEZ PULLY SUR

En poursuivant sa navigation sur le présent site web, l'utilisateur accepte sans réserve :

- les termes et conditions des présentes [conditions générales](#)
- [l'utilisation de cookies](#) pour proposer du contenu personnalisé

DESIGNED BY **Accepter** POWERED BY